



QUELQUES RENSEIGNEMENTS POUR LES 23 & 24 JUIN 2018

Un co-voiturage est organisé depuis la Place des Romains, signalé par un oriflamme CAF ANNECY ; Départ prévu à 12 h 30.

PREVOIR

- Une gourde pleine pour la montée et des barres énergétiques
- Un duvet pour dormir sous votre tente ou à la belle étoile.
- Des vêtements chauds et de pluie + bonnet et gants pour la veillée
- Une lampe de poche ou frontale en état de fonctionner.

Le soir, une excellente soupe préparée par le gardien du refuge et des grillades seront offerts aux participants, ainsi que le petit déjeuner, au Refuge, le dimanche matin. Un grand feu de la SAINT JEAN et des chants animeront la veillée.

Les tentes seront montées par la benne. Les déposer, au CAF le vendredi soir de 16 h 00 à 21 h 00 ou le samedi matin de 8 h 30 à 9 h 30 (dernier délai)

ATTENTION : MERCI DE LIMITER LE POIDS DES SACS A MONTER PAR LA BENNE (SACS et NON VALISES). Une rotation dure 1 h 30 ! Et nous avons toute la victuaille à acheminer. Merci de votre compréhension !

Les personnes désirant déjeuner le dimanche midi au Châlet de l'Anglettaz, (à leurs frais) doivent téléphoner directement au 04 50 68 06 82 avant le jeudi 21 juin, en laissant sur le répondeur votre réservation suivie du CODE « MONTEE DES PERSONNES HANDICAPEES », Repas unique = 20 euros (hors boissons),

EN CAS D'ANNULATION : vous serez averti sur le site www.cafannecy.fr le vendredi midi

Un plan B est envisagé sur FRANGY (toutes les infos vous seront données le vendredi après-midi)

Mais le SOLEIL sera au rendez-vous

